

YORKSHIRE TERRIER CLUB
331 rue Chopin 01000 – SAINT DENIS LES BOURG
<http://yorkshireterrier-club.com>
CONVOCAATION

Chers adhérents,

Vous êtes priés de bien vouloir assister à l'Assemblée Générale du Yorkshire Terrier Club (YTC) qui se tiendra le:
16 Mars 2019 à 14h30
Parc des expositions Théophile Giraud, rue Eugène Sue A Montluçon

Vous aurez à vous prononcer sur l'ordre du jour ci-dessous :

- Mise en place du bureau de vote et opérations de vote de 14h15 à 14h30,
- Approbation de l'Assemblée Générale 2018,
- Rapport moral de la Présidente,
- Rapport de la Secrétaire Générale,
- Rapport financier du Trésorier pour l'exercice 2018 et présentation du budget prévisionnel pour l'exercice 2019.
- Mise à l'approbation du rapport financier du Trésorier pour l'exercice 2018 et du budget prévisionnel pour l'exercice 2019.
- Quitus donné au Trésorier,-
- Questions diverses.
- Pour être étudiées lors de l'Assemblée Générale, les questions devront être posées par écrit et adressées au siège social, avant le 1^{er} Mars 2019.
- Proclamation des résultats des élections,
- Election à bulletin secret du nouveau bureau présidé par le doyen des membres le composant.

Conformément aux statuts, le droit de participer à l'Assemblée Générale est acquis à tous les membres à jour de leur cotisation soit 2019 et ayant au minimum une ancienneté de 9 mois à la date de l'Assemblée Générale.

Le 1^{er} Décembre 2018
Pierrette ESCOFFIER
Présidente

APPEL A CANDIDATURES

A l'occasion de l'Assemblée Générale du 16 Mars 2019, 4 membres du comité seront renouvelés (5 postes à pourvoir suite à la démission d'un membre). Pour être éligible, il faut être majeur, français, résider en France, jouir de ses droits civiques, être Membre du Club depuis 36 mois consécutifs, ne pas pratiquer de façon habituelle l'achat de chiens pour les revendre, à jour de cotisation dont celle de l'année en cours, soit 2019, ne pas avoir été condamné pour sévices ou mauvais traitement aux animaux, ne pas avoir été sanctionné par une juridiction disciplinaire dans le cadre de la cynophilie.

Les candidats devront donc faire parvenir par courrier par poste (lettre suivie, Chronopost ou pli recommandé) un dossier comprenant: une photo récente (format identité) une copie d'un document d'état civil, un extrait de casier judiciaire de moins d'un mois, une déclaration sur l'honneur certifiant qu'il n'a jamais été condamné pour sévices ou mauvais traitement aux animaux, une profession de foi de 15 à 20 lignes maximum **sur un format ½ page obligatoirement**. Les dossiers devront être envoyés avant le 9 Février 2019 (date de réception) à:

Madame ESCOFFIER Pierrette
331 rue Chopin
01000 SAINT DENIS LES BOURG

Les membres sortants devront également faire acte de candidature avant le 9 Février 2019 (date de réception).

Liste des candidats sortants:

Mesdames Claudine Chassefière, Yvonne JAN, Marie Christine JANDET, (cooptée suite au départ de Gilles BROYER, sortant et rééligible), Josiane RINCK.

La commission des élections est composée de Madame Pierrette ESCOFFIER, Messieurs Bruno AMOROSINO, Jean Louis Escoffier, Roland ISSARTEL.